



Communiqué Union Départementale CGT de l'Allier CGT/Environnement Recycling

La CGT ne se taira pas, la santé des travailleurs n'est pas négociable !

Le Secrétaire Général de l'UD CGT de l'Allier, Laurent Indrusiak, était poursuivi pour diffamation, les poursuites sont annulées.

Le mardi 5 juin 2018, le Secrétaire Général de l'UD de l'Allier était convoqué pour une audience en correctionnel, poursuivi suite à une plainte en diffamation (pour avoir dénoncé les conditions de travail de l'entreprise Environnement Recycling).

Dès le début de l'audience, l'avocat de la CGT, Maître Machelon, s'est employé à expliquer les demandes de nullité qu'il a fait dans ce dossier.

Au terme d'un délibéré, le tribunal a estimé que les éléments étaient sérieux et a conclu à la nullité des poursuites à l'encontre de Laurent Indrusiak.

C'est une première victoire dans la bataille que mène la CGT pour la défense des salariés de cette entreprise, pour l'amélioration de leurs conditions de travail et gagner à ce que les salariés qui ont été exposés obtiennent réparation.

Bien sûr, il est fort probable que la direction de l'entreprise fasse appel de la décision.

La CGT ne craint pas d'avoir à s'expliquer sur le fond si nécessaire. Nous avons déposé plainte contre l'entreprise pour non-respect des obligations de l'employeur concernant la santé de ses salariés.

La décision de l'annulation des poursuites a été acclamée par l'ensemble des militants présents devant le tribunal.

L'Union Départementale CGT de l'Allier tient à remercier toutes celles et ceux qui ont fait le déplacement à Montluçon, venus de très loin pour certains.

Il y avait plus de 300 personnes présentes devant le tribunal de Montluçon venus de : l'Ardèche, du Cantal, de l'Indre, du Cher, de la Nièvre, de la Creuse, du Puy de Dôme, de Savoie, du Rhône, de la Loire....

Et bien sûr, remercier les syndicats du département de l'Allier qui ont répondu présents.

Une mention particulière à l'UL de Montluçon et de ses syndicats qui ont assuré l'accueil, la restauration des 300 militants présents.

L'UD remercie la confédération de son soutien et de la présence de Jérôme Vivenza, le soutien des Comités régionaux Auvergne et Rhône-Alpes représentés par Agnès Naton présente au rassemblement devant le TGI de Montluçon.

Sans oublier les centaines de motions reçues provenant des 4 coins de la France.

L'UD remercie aussi nos avocats pour leur travail exceptionnel.

La CGT n'est pas isolée dans son combat, nous avons eu le soutien des syndicats Solidaires 03, la FSU 03 et aussi le soutien des associations qui sont à nos côtés depuis le début, l'association Henri Pézerat et l'Association des Malades de la Chimie.

Elle remercie aussi de leur soutien, la fédération PCF de l'Allier et les insoumis de Montluçon Commentry.

L'épisode de cette comparution a fait la démonstration que la CGT ne se laissera pas faire quand il s'agit de la défense de l'intérêt des salariés.

On a prouvé que quand elle est attaquée, la CGT est capable de se défendre et nous ne lâcherons rien.

Comme nous l'avions marqué sur les affiches qui ont été réalisées pour l'appel au rassemblement, « la CGT ne se taira pas, la santé des salariés n'est pas négociable ».